

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les frais d'inscription couvrent la participation à la journée et la pause-café. Le mode de règlement se fait par :

- chèque à l'ordre de la *Fondation pour l'Enfance*
- virement bancaire ou postal selon les références ci-dessous :

HSBC 39 rue d'Alésia 75014 PARIS

Code banque : 30056 Guichet : 00086

Compte n° 0086 542 5980 Clé RIB : 57

N° Siret: 312 936 735 00041

IBAN : FR76 3005 6000 8600 8654 2598 057

BIC : CCFRFRPP

CCP Paris

Code banque : 30041 Guichet:0001

Compte n° 0928088X020 Clé RIB : 55

Code NAF: 913 E

- Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée. Toute inscription ne devient officielle qu'à réception d'un courrier de confirmation de la Fondation pour l'Enfance.
- La Fondation pour l'Enfance se réserve le droit d'annuler cette journée en raison d'un nombre insuffisant de participants.
- Ce programme peut être soumis à des modifications.

INDICATIONS REPAS

Dans la limite des places disponibles, il est possible de déjeuner au self du Centre des Conférences Internationales pour 15€.

RENSEIGNEMENTS

Contact : Anne-Sophie Vinel, tél : 01 53 68 16 58

as.vinel@fondation-enfance.org

Fondation pour l'Enfance - 17 rue Castagnary 75015 Paris

Tél. : 01 53 68 16 50 - Fax : 01 53 68 16 59

site : www.fondation-enfance.fr



Journée de formation

Internet :
un jeu d'enfants ?

Vendredi 30 mai 2008

Institut National des Hautes Etudes de Sécurité

3 avenue du Stade de FRANCE – Saint Denis la Plaine

RER B / La Plaine Stade de France



Fondation pour l'Enfance - 17 rue Castagnary 75015 Paris
Tél. : 01 53 68 16 50 - Contact : info@fondation-enfance.org
site : www.fondation-enfance.fr



Droit@l'Enfance - 35 rue Le Marois 75016 Paris
Tél. : 01 47 65 83 39 - Contact : droitalenfance@gmail.com
site : www.droitaleenfance.com

Internet : un jeu d'enfants ?

Internet, et plus généralement les nouvelles technologies, constituent un progrès considérable en terme de communication et d'information : c'est indiscutable.

Mais ils constituent aussi le terrain de nouvelles formes de criminalité dont les enfants et les adolescents sont la cible facile.

Fortes de leurs expériences dans le domaine de la protection de l'enfance, notamment vis-à-vis

des dangers d'Internet, la Fondation pour l'Enfance et l'association Droit@l'Enfance entendent attirer, avec vigueur, l'attention de tous les acteurs concernés sur ce qui constitue, à leurs yeux, une des plus graves dérives de ces nouveaux outils : la cyberpédocriminalité, les phénomènes d'addiction aux "chats" ou aux jeux en ligne ou encore la manipulation ou la confrontation à des images ou propos violents et les problèmes de socialisation qui peuvent en résulter.

Enfin, cette problématique, par essence, dépasse les frontières nationales, ce qui rend encore plus nécessaires l'union dans la réflexion, la coopération entre les acteurs et l'harmonisation des initiatives.

Cette journée de formation doit permettre, non seulement une connaissance plus précise des risques d'Internet et un échange de connaissances et de pratiques entre professionnels, mais aussi et surtout, le développement de réflexions communes et la définition d'engagements pour une meilleure coopération entre l'ensemble des acteurs publics et privés concernés.

Y seront exposés, sans détours, les constats et expériences dans ce domaine des meilleurs professionnels de l'enfance et de l'adolescence et de la traque sur le net, les instruments nationaux et internationaux de lutte contre la cybercriminalité ainsi que les politiques et moyens restant à définir et/ou à mettre en œuvre dans une perspective d'engagements de protection et de responsabilisation.

Comité scientifique

Maître Marie-Pia HUTIN-HOUILLO, Avocate, Présidente de Droit@l'Enfance

Myriam QUÉMÉNER, Magistrat, Substitut général, Cour d'Appel de Versailles

Arnaud GRUSELLE, Directeur de la Fondation pour l'Enfance

Didier CHANAL, Directeur des Missions Sociales, Fondation pour l'Enfance

Marie FLETCHER, Coordinatrice SOS Enfants Disparus, Fondation pour l'Enfance

Programme

Modérateur matin : Jacques HENNO, *Journaliste*

8h30 Café d'accueil

9h00 Allocution de bienvenue

Anne-Aymone GISCARD d'ESTAING,
Présidente-fondatrice de la Fondation pour l'Enfance

Marie-Pia HUTIN-HOUILLO,
Présidente de l'association Droit@l'Enfance

9h10 Allocution d'ouverture

Rachida DATI, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice*

1^{ÈRE} TABLE-RONDE

9h30 Le comportement des jeunes face aux nouvelles technologies : quel bilan ?

Isabelle FALQUE-PIERROTIN, *Conseiller d'Etat, Forum des Droits sur Internet*

Béatrice COPPER-ROYER, *Psychologue clinicienne, psychothérapeute, co-fondatrice de l'association e-Enfance*

Anne GATECEL, *Psychologue clinicienne, psychosomatique et enseignante Paris VI*

Sylvianne SPITZER, *Psychologue*

10h30 Débats

11h00 Pause

2^{ÈME} TABLE-RONDE

11h30 Les prestataires : information, protection, responsabilité. Peut-on dire que l'on ne peut rien faire ?

Leila BEN DEBBA, *Directrice des programmes européens, International Center for Missing and Exploited Children*

Commandant Eric FREYSSINET, *Chef d'escadron, SCDJ-BPJ, Direction générale de la gendarmerie nationale*

Marc MOSSE, *Directeur des Affaires publiques et juridiques, Microsoft France*

Un représentant de l'Office Central de Lutte contre la Criminalité liée aux Technologies de l'Information et de la Communication, Ministère de l'Intérieur

12h45 Débats

13h00 Déjeuner

Modérateur après-midi : Etienne DROUARD, *Avocat*

3^{ÈME} TABLE-RONDE

14h00 Incriminer et poursuivre les cybercriminels. A-t-on encore une longueur de retard ?

Yves ROLLAND, *Officier de renseignements criminels, INTERPOL*

Myriam QUEMENER, *Magistrat, substitut Général, Cour d'Appel de Versailles*

Frédéric MALON, *Commissaire Divisionnaire, Chef de l'Office Central pour la Répression des Violences aux Personnes*

Carlo CHIAROMONTE, *Chef adjoint du Service des réformes législatives, Direction Générale des Droits de l'Homme et des Affaires Juridiques, Conseil de l'Europe*

Olivier BARATELLI, *Avocat au Barreau de Paris*

16h15 Débats

16h30 Synthèse-Perspectives

Marie-Pia HUTIN-HOUILLO, *Présidente de l'association Droit@l'Enfance*

16h45 Allocution de clôture

Xavier BERTRAND, *Ministre du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité*

Internet : un jeu d'enfants ? 30 mai 2008

Bulletin d'inscription à renvoyer à

Fondation pour l'Enfance - 17 rue Castagnary - 75015 Paris

NOM/Prénom : _____

Téléphone : _____ Mobile : _____

Email : _____

Adresse personnelle : _____

CP/Ville : _____

Fonction : _____

Organisme : _____

Adresse professionnelle : _____

CP/Ville : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Adresse de facturation si différente: _____

Frais d'inscription

	Sans déjeuner	Déjeuner compris
Inscription au titre de la formation continue	<input type="checkbox"/> 90€	<input type="checkbox"/> 105€
Inscription hors formation continue (Règlement par chèque à joindre)	<input type="checkbox"/> 35€	<input type="checkbox"/> 50€
Adhérents Droit@l'Enfance, Etudiants (Sur présentation de la carte d'étudiant)	<input type="checkbox"/> 10€	<input type="checkbox"/> 25€

■ Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée. Toute inscription ne devient officielle qu'à réception d'un courrier de confirmation de la Fondation pour l'Enfance.

■ La Fondation pour l'Enfance se réserve le droit d'annuler cette formation en raison d'un nombre insuffisant de participants.

